



DANS CE NUMÉRO :

UN HIVER D'EXCEPTION	2
TEST DES SIRÈNES NUCLÉAIRES	2
RENOUVELLEMENT DES CONCESSIONS	3
DOSSIER SPÉCIAL ÉCOLES	4
BUDGET - EXERCICE 2011	6
VALIDITÉ CARTE D'IDENTITÉ	7
LES GRANDS PROJETS POUR 2011	8
DU CÔTÉ DE LA VOIRIE ...	9
RESTAURATION EGLISE SAINT-SULPICE	9
LE NOUVEAU SITE INTERNET EST EN LIGNE	10
AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI	11
AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE EN HESBAYE	11
AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	12
ENQUÊTE SUR L'ÉNERGIE	13
NOUVEAU SERVICE : CONSEILS EN ÉNERGIE	15
UN MARIAGE, UNE RÉCEPTION	15
UNE JOURNÉE A BAMBOIS LE 25/08/2011	15
7ÈME RALLYE GASTRONOMIQUE ET CULTUREL	16
JUNIOR PARTY	17
ÉTÉ SOLIDAIRE	17
LES FÊTES SCOLAIRES	18
LE SPORT À L'ÉCOLE	19
REMERCIEMENTS	19
PLAINE DE JEUX DE BORLEZ	19
BOURSE AUX JOUETS ET AUX VÊTEMENTS	20
STAGES DE TOUSSAINT, DE NOËL ET DE CARNAVAL	20
L'ESPACE INFORMATIQUE	22
SERVICE REPASSAGE	22
THÉÂTRE À REMICOURT	22
CENTRE D'EXPRESSION ET DE CRÉATIVITÉ	23
3ÈME NUIT DE L'OBSCURITÉ	23
ASET	24
OPÉRATION ARC-EN-CIEL 2011	25
COLLECTE DES DÉCHETS	26
CALENDRIER CULTUREL	28
UNE RUE, UNE HISTOIRE ...	30
LE WALLON QUAND TU NOUS TIENS	31

Chères Faimoises, chers Faimois,

Que le temps passe vite! C'est un peu tardivement, certes, que je vous présente mes meilleurs vœux pour 2011. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur, et que tous vos projets puissent se concrétiser.

Comment positiver quand depuis des mois nous vivons dans un climat tendu? Il nous faut donc nous armer de patience et espérer que nos politiciens mettent tout en œuvre pour défendre la Wallonie tout en gardant l'unité de notre beau pays. C'est pourquoi, le mot « solidarité » a plus que jamais son importance. En unissant nos forces, nous pouvons soulever des montagnes.

Les événements survenus rue de Borlez à Les Waleffes durant le week-end du 28 janvier, nous le démontrent une fois de plus. J'en profite pour mettre en évidence le professionnalisme des services de secours et du GRIMP, les marques de solidarité dont ont fait preuve les voisins. Soulignons aussi les services communaux pour l'aide précieuse apportées aux équipes de secours.

Quelles que soient les circonstances, restons confiants en l'avenir, le temps arrange bien souvent les choses.

Marie-Alice VANDEREYKEN
Votre Bourgmestre

UN HIVER D'EXCEPTION

Les mois de novembre et décembre ont été marqués par d'abondantes chutes de neige. Que ce soit dans notre commune ou dans le reste du royaume, il était très difficile de se déplacer! Nous n'avions jamais connu pareille situation.

Nous remercions vivement et tenons à féliciter le personnel de voirie qui, nuit et jour, a bravé le froid, la neige et le verglas pour rendre possible la circulation sur nos routes enneigées et ce, malgré la pénurie de sel de déneigement. Ils ont sillonné notre commune pendant de longues heures pour assurer la sécurité de tous.

Nous remercions également tous nos concitoyens pour leur patience et leur compréhension. Certes, cela n'a pas été facile tous les jours mais soyez certains que toute l'équipe a fait le maximum avec les moyens dont elle disposait.

Pour la beauté des yeux, cette neige nous a offert des paysages splendides :



TEST DES SIRÈNES D'ALERTE NUCLÉAIRE

Chaque premier jeudi du premier mois de chaque trimestre, les quatre sirènes implantées sur notre commune sont soumises à un test sonore entre 08h45 et 10h15. Pour l'année 2011, les tests auront lieu :

- ☞ Le 7 avril
- ☞ Le 7 juillet
- ☞ Le 6 octobre



Les citoyens qui souhaitent de plus amples informations sur le réseau d'alerte des sirènes de la Sécurité civile peuvent se rendre sur le site Internet www.centredecrise.be ou appeler le numéro gratuit **0800/94 133**.

RENOUVELLEMENT DES CONCESSIONS : AVIS IMPORTANT

Le décret wallon sur les funérailles et sépultures du 6 mars 2009 (arrêté d'application du 29/10/2009 entré en vigueur le 1er février 2010) prévoit que **toutes les concessions à perpétuité** qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de renouvellement entre 1973 et 1975, sont arrivées à expiration **le 31 décembre 2010**.

C'est la raison pour laquelle la commune a procédé à un affichage massif dans l'enceinte des différents cimetières afin que toute personne intéressée puisse demander le renouvellement de ces concessions pour une période de 10 ans, pour la somme de 50 €.

Pour ce qui est de l'achat d'une nouvelle concession, le prix a été fixé à 150 € pour une durée de 30 ans.

Rappel du décret du 6 mars 2009

- ☞ Les concessions de sépultures peuvent être octroyées non seulement sur une parcelle en pleine terre, une parcelle avec caveau ou une cellule de columbarium mais aussi sur une sépulture existante dont la concession a expiré ou dont l'état d'abandon a été constaté et qui peut donc être revendue par la commune.
- ☞ Les concessions sont incessibles : cela signifie qu'elles ne peuvent en aucun cas être revendues par le titulaire de la concession à un tiers.
- ☞ La durée maximum d'une concession est fixée dorénavant à **30 ans** et non plus à 50 ans et ce à partir du jour de l'entrée en vigueur du contrat.
- ☞ Les concessions sont renouvelables moyennant paiement et sous réserve que la sépulture concédée ne se trouve pas en défaut d'entretien. Le défaut d'entretien est constaté lorsqu'une sépulture est de façon permanente, malpropre, envahie par la végétation, délabrée, effondrée ou en ruine. A défaut de remise en état de la sépulture déclarée abandonnée, elle revient à la commune qui peut à nouveau en disposer.

Un nouveau règlement communal sur les cimetières est entré en vigueur en janvier 2011. Il est disponible sur le site internet de la commune et consultable auprès de Monsieur Melin, responsable du service.

Nous attirons également votre attention sur le fait que tout travaux de construction ou de rénovation doit faire l'objet d'une demande adressée au service concerné.

En ce qui concerne les incinérations, la commune met à votre disposition des cellules de columbarium. La redevance est fixée à la somme de 250 € pour les cellules pouvant contenir un maximum de 2 urnes et 500 € pour les cellules familiales. Le prix de la concession est à charge de la personne qui introduit la demande.

Toute personne intéressée par le renouvellement d'une concession à perpétuité ou qui souhaite obtenir un renseignement complémentaire est invitée à prendre contact avec le service « Concessions et sépultures ».

Monsieur Alex Melin vous répondra dans les plus brefs délais au 019/33.98.63 (le lundi de préférence).



DOSSIER SPECIAL ECOLES

INAUGURATION OFFICIELLE

L'inauguration officielle de la nouvelle école tire un trait sur le passé de l'enseignement communal:



A la fin de la dernière guerre mondiale, la situation était bien différente de celle que nous connaissons aujourd'hui. Chacune des 5 anciennes communes disposait de son école, souvent avec un seul instituteur pour desservir les 6 années primaires. Lors de la 1^{ère} fusion volontaire des communes, en 1970, celle de Borlez disparut. En 1976, lors de la 2^{ème} fusion des communes, Aineffe et Viemme ont à leur tour intégré l'entité de Faimies qui comportait désormais 2 implantations scolaires officielles : l'une située à Celles, l'autre à LW ainsi qu'une école maternelle libre à Viemme.

A partir de 1988, l'arrivée de familles jeunes engendra une augmentation incessante de la population scolaire qui obligea la commune à acquérir dans un premier temps deux infrastructures préfabriquées pour accueillir au mieux ces enfants. Puis, au sein de la nouvelle majorité germa l'idée un peu utopique au départ, il faut bien l'avouer, de réaliser la construction d'une nouvelle école.

Des contacts furent établis avec le Fond des Bâtiments Scolaires et il apparut clairement, vu la vétusté de nos installations et les perspectives favorables pour le développement des écoles, que ce projet était tout à fait envisageable et défendable. C'est ainsi que la subsidiation fut obtenue pour un maximum de classes et pour une salle d'éducation physique de 300 m². C'est après 13 ans de procédure et deux années de travaux que les enfants ont enfin pu prendre possession de leur nouvelle école.



Ce 1^{er} septembre 2010 fut donc une rentrée toute particulière pour les élèves de l'école de Celles. La nouvelle école s'intègre parfaitement à l'environnement. Elle s'ouvre sur un terrain d'un hectare acheté par la commune en 1989. Moderne, esthétique et fonctionnelle, elle accueille plus de 270 enfants et tire un trait définitif sur les anciens bâtiments préfabriqués.

C'est à l'occasion du petit-déjeuner traditionnel, que les élèves accompagnés de leur famille, ont découvert, dans la bonne humeur, leurs nouveaux locaux. Le changement par rapport à l'ancienne école est radical : classes spacieuses et lumineuses, module intérieur de psychomotricité, coin cuisine, salle de gymnastique, centre d'expression, emplacement pour les vélos et grand parking (à améliorer) pour les parents!

Le coût total de la construction s'élève à 4 100 000 € (subsidiés à 60 %). C'est le plus gros investissement jamais réalisé par la commune.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à ce chantier du siècle.

Nous sommes fiers et heureux de mettre à la disposition de tous les enfants un outil moderne, fonctionnel et de qualité. Grâce à cette magnifique infrastructure nous sommes certains que les enseignants accorderont aux enfants toute l'attention voulue pour leur donner les meilleures chances d'acquérir une solide formation, tout en assurant leur bien-être et leur épanouissement.

L'implantation de Les Waleffes

A Les Waleffes, l'école a été maintenue, et ce, par la volonté de l'ensemble des membres du Conseil Communal. Ecole de proximité, cette implantation a également connu une belle rentrée. Néanmoins, cette année, le nombre d'élèves a quelque peu diminué. Cela est dû au transfert des enfants de 5ème et 6ème années à l'école de Celles.

Le mur d'enceinte de cette école a été réfectionné par le service communal de voirie, et pour 2011, d'autres travaux sont prévus :

- ☞ Remplacement de certains châssis
- ☞ Nouvelles portes d'entrée
- ☞ Réparation de la cour
- ☞ Rénovation des sanitaires

LES PROJETS PÉDAGOGIQUES DE NOTRE ÉCOLE

Exposition de peinture

Une exposition de peinture des œuvres de Matisse réalisées par les enfants de maternelle suite à la visite de l'expo du peintre.



« Collation saine »

Distribution gratuite de fruits deux fois par semaine et élaboration de recettes culinaires.

Territoire de la mémoire

Sensibilisation des classes de sixième année à la paix suite aux monstruosité des deux guerres.

Les chevaliers

Projet sur le moyen-âge en maternelle.



BUDGET EXERCICE 2011

BUDGET EXERCICE 2011

Le budget de l'exercice peut se résumer comme suit :

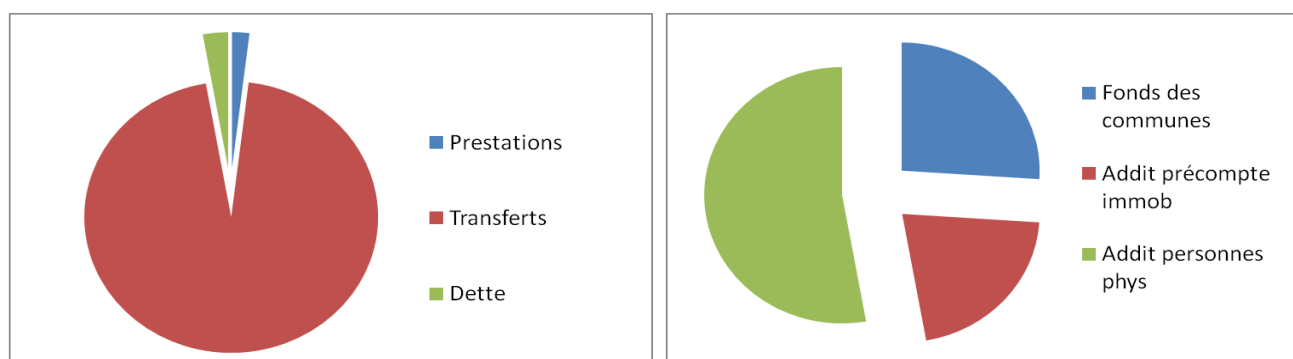
BUDGET ORDINAIRE		DEPENSES	RECETTES
Exercice propre	Déficit	-91.285,42	3.432.827,79
Exercices antérieurs	Excédent	954.049,13	5.112,82
Total exercices propres et antérieurs		3.437.940,61	4.300.704,32
Prélèvement en faveur de l'extraordinaire		293.634,28	
RESULTAT GENERAL		3.731.574,89	4.300.704,32
BONI		569.129,43	

BUDGET EXTRAORDINAIRE		DEPENSES	RECETTES
Exercice propre	Déficit	82.247,98	2.999.477,13
Exercices antérieurs	Excédent	-20.802,00	50.620,00
Total exercices propres et antérieurs		3.050.097,13	3.111.543,11
Prélèvement en faveur de l'extraordinaire		0,00	293.634,28
RESULTAT GENERAL		3.050.097,13	3.405.177,39
BONI		355.080,26	

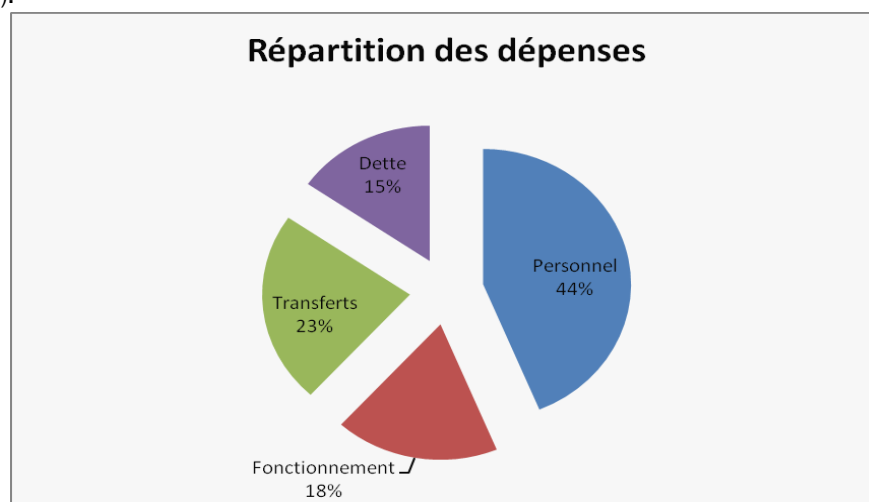
A nouveau, le budget communal présente un déficit à l'exercice propre. Pour 2011, ce déficit s'élève à 91.285,42 €.

Ce déficit est néanmoins compensé par le boni des exercices antérieurs. Celui-ci est estimé via le tableau de synthèse : le compte 2009 s'est clôturé par un boni de 949.840,13 € ; le budget 2010, après la dernière modification budgétaire présentait un boni global de 685.962,85 € auxquels nous avons pu adjoindre une somme de 273.199 € annoncée fin 2010 et correspondant à une accélération de la perception des recettes IPP. Dès lors, le boni des exercices antérieurs est confortable : 959.161,95 €, et permet donc l'autofinancement d'une grande partie des dépenses prévues au service extraordinaire par le transfert d'une somme de 293.634,28 €.

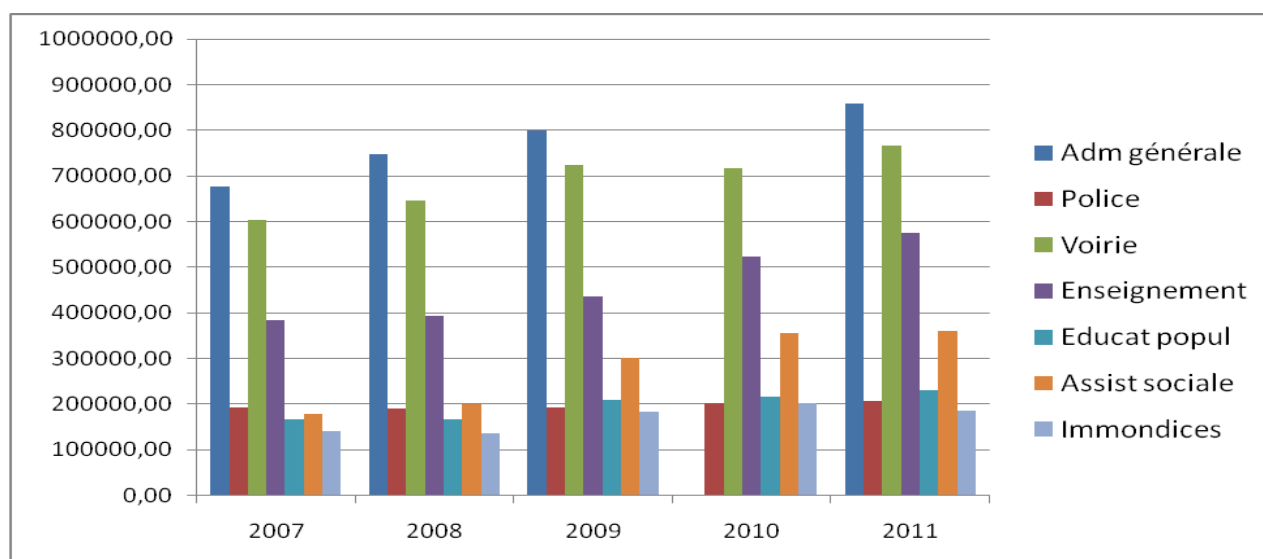
L'essentiel des recettes de la commune provient des taxes additionnelles aux impôts de l'Etat : IPP et Précompte immobilier qui représentent à eux seuls près de 54 % des recettes :



Les dépenses de personnel augmentent progressivement mais très faiblement par rapport à 2010 : 2 % d'indexation sont prévus ; le nombre d'auxiliaires professionnelles a été augmenté vu la charge plus importante de travail (école de Celles – salle la Forge).



Le graphique repris ci-dessus permet de mieux visualiser l'évolution des principales dépenses de la commune.



En résumé, les finances de la commune se portent donc très bien, et ce, malgré les nombreux et coûteux investissements réalisés : nouvelle école, salle la Forge, buvette du football et travaux routiers.

VALIDITE CARTE D'IDENTITE



Le renouvellement de votre carte d'identité se fait par l'envoi automatique d'une convocation à l'adresse de votre domicile. Nous constatons que de nombreuses personnes ne réagissent pas dans les délais prévus et s'exposent ainsi à d'éventuels problèmes administratifs, bancaires ou autres (voyages à l'étranger). Malgré l'envoi de rappels qui amène une surcharge de travail et un coût postal non négligeables, certaines personnes persistent à ne pas se mettre en ordre. Nous vous rappelons que le délai d'obtention d'une nouvelle carte d'identité est de trois semaines. Il est donc

important de réagir immédiatement dès la réception de la convocation. **Afin d'éviter tous ces désagréments, nous invitons donc chaque citoyen à vérifier la date de validité de sa carte!**

LES GRANDS PROJETS POUR 2011

La qualité de vie dans notre commune est importante et le bien-être du citoyen en découle. C'est pourquoi, notre commune investit chaque année dans de grands projets. Quels sont les projets prévus au budget 2011?

Pour notre patrimoine

- ☞ Création de columbariums et d'espaces verts dans les cimetières.
- ☞ Restauration de l'Oratoire d'Aineffe.
- ☞ Maintenance de la Chapelle de Saives.
- ☞ Maintenance de l'église de Celles et réparation du mur du cimetière.
- ☞ Maintenance de la Chapelle Saint-Pompée à Aineffe.
- ☞ Création de logements sociaux au presbytère de Les Waleffes.

Pour nos voiries:

- ☞ Construction d'un nouveau hangar.
- ☞ Amélioration et égouttage de la rue H. Krains (début mars).
- ☞ Amélioration et égouttage de la rue J. Mignolet (fin 2011, début 2012).
- ☞ Poursuite des travaux d'entretien et d'égouttage de la rue de Vaux.
- ☞ Egouttage de la rue des Fermes.
- ☞ Curage des bassins d'orage.
- ☞ Création et aménagement de trottoirs à Les Waleffes.
- ☞ Aménagement d'un îlot directionnel rue de la Vallée à hauteur du clos des Botteresses.
- ☞ Acquisition de panneaux de circulation.
- ☞ Acquisition d'une tondeuse et d'une mini pelle.
- ☞ Elaboration de chemins de promenade (dossier remembrement).

Pour nos écoles:

- ☞ Réparation de la cour, remplacement de certains châssis, nouvelles portes d'entrée et rénovation des sanitaires de l'école de Les Waleffes.
- ☞ Acquisition de mobiliers scolaires pour les primaires.
- ☞ Acquisition d'un téléviseur, d'un lecteur DVD et d'un rétroprojecteur pour l'amphithéâtre de l'école de Celles et d'un photocopieur pour l'école de Les Waleffes.
- ☞ Aménagement d'une aire de jeux extérieure à l'école de Celles.

Pour l'accueil de nos citoyens

- ☞ Aménagement d'un guichet d'accueil et d'une salle des mariages accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- ☞ Création de parking et d'espaces verts aux abords de l'administration.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'état d'avancement de ces différents projets dans nos prochains bulletins communaux en temps voulu ainsi que sur notre site internet.

DU CÔTÉ DE LA VOIRIE ...

Un certain nombre de travaux ont été réalisés ...

Par notre service de voirie:

- ☞ Travaux d'égouttage rue des Bada.
- ☞ Pose de tuyaux rue du Fays et rue A. Braas.
- ☞ Création et amélioration d'un chemin de promenade reliant Vaux-Borset à Vieux Waleffes en passant par les petits avions.
- ☞ Démontage des anciennes classes préfabriquées de l'école de Celles.
- ☞ Aménagement provisoire d'un parking devant la nouvelle école.
- ☞ Aménagement de la salle La Forge: installation d'une cuisine, pose d'un plancher au-dessus de l'ancien café, réaménagement des extérieurs (plaine de jeux et pelouse), réalisation d'un magnifique bar, mise en couleur de toutes les pièces que renferment cette salle.
- ☞ Divers travaux d'entretien de la commune, des bâtiments administratifs et des écoles.
- ☞ Déneigement de nos rues (voir article page 2).

Par entreprise:

Travaux d'amélioration et d'égouttage rue Boca de Waremme et rue de Vaux à Les Waleffes.

RESTAURATION EGLISE SAINT-SULPICE

Par arrêté royal du 1er août 1933, l'Eglise Saint-Sulpice a été classée comme monument en raison de sa valeur artistique, archéologique et historique.

Situé à l'écart du village d'Aineffe, sur une légère butte, ce bel édifice roman de la fin du XI^e siècle a conservé son imposante tour à trois niveaux (le dernier restauré au XVI^e siècle), son chevet rectangulaire et le haut soubassement de sa nef. La nef fut sans doute reconstruite entre 1744 et 1789, date à laquelle l'intérieur fut décoré de stucs justifiant ainsi l'inscription « Anno 1789 » située au plafond vers le chœur.

Cette église n'est donc pas affectée au service public du culte mais a toujours été considérée comme faisant partie du culte paroissial. C'est une valeur communale qu'il y a lieu de protéger. C'est ainsi qu'en 1997, un dossier de restauration fut introduit auprès des autorités compétentes. Préalablement à la mise en chantier, divers travaux d'entretien ont été entrepris.

Au cours de ceux-ci, des sondages ont été effectués. Ainsi entre le chœur et l'abside masqués jusque là par un enduit blanc, des décors peints ont été découverts. On y distingue les personnages d'une fuite en Egypte, fort lacunaire, mais constituant un des rares témoins de la peinture murale en Hesbaye. Le style, la palette de cette composition permettent de dater ces peintures du début du XVI^e siècle et de les mettre en relation avec les travaux opérés au chœur et à la tour de l'édifice à la même époque.

Le dossier de restauration de l'édifice aura mis 15 ans avant d'aboutir à la promesse ferme de subsides des autorités régionales. Maintenant que celle-ci a été acquise, les travaux attribués à l'entreprise RENOTEC vont pouvoir démarrer courant mars 2011.

Ces travaux de restauration sont subsidiés à 80 % par la Région Wallonne. La première phase consistera en la stabilisation de la tour, la déshumidification des murs extérieurs, le rejointoiement, la réfection de la toiture et la protection du bâtiment.



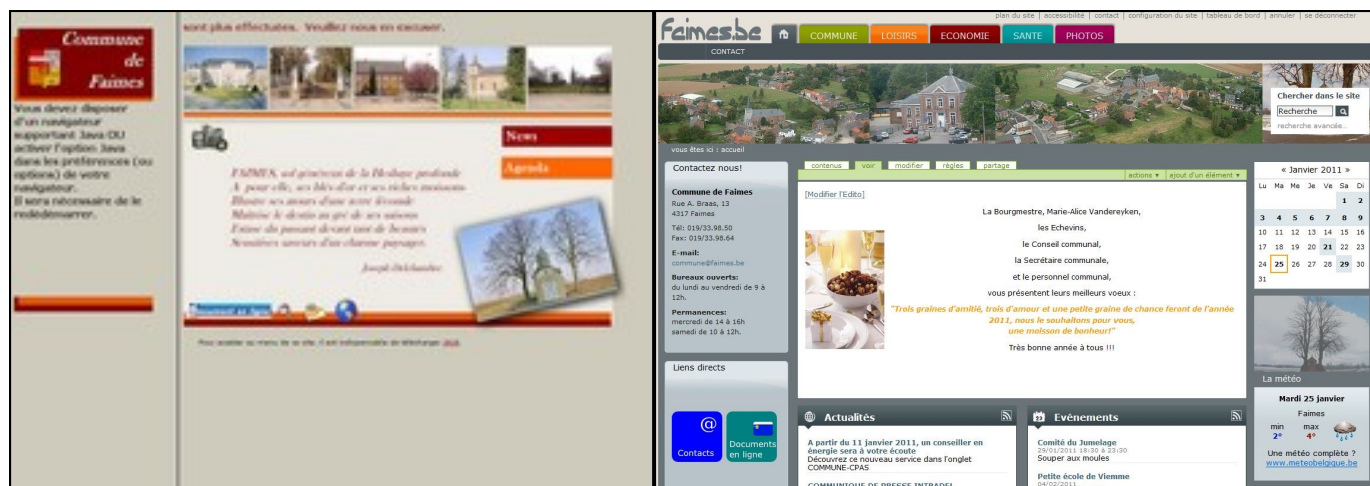
LE NOUVEAU SITE INTERNET EST EN LIGNE !

Le site Internet de notre commune existe depuis cinq années déjà. Comme vous l'avez peut-être déjà remarqué, nous avons opté pour une refonte du site dans un souci d'uniformisation et de convivialité. Pour ce faire, nous nous sommes tournés vers le projet « **COMMUNES PLONE** » : une opportunité que nous nous devons de saisir !

Que signifie « COMMUNES PLONE » ?

Né en 2005, « Communes plone » a été initié par des communes désirant collaborer pour réaliser des outils informatiques adaptés aux besoins des communes.

Le projet est soutenu depuis 2006 par l'Union des Villes et des Communes Wallonnes (UVCW) qui participe activement à son fonctionnement et depuis 2008 par la Région wallonne qui en subsidie une part des ressources humaines. Cette association d'agents communaux et de l'UVCW a permis de former une équipe dédiée au projet.



Avant



Après

Un outil au service du citoyen

Nous faisons notre possible pour que ce nouveau site soit un outil d'information mais aussi un excellent moyen de communication entre notre administration et vous, citoyens.

Nous mettons sur ce site une multitude d'informations et nous comprenons qu'il est parfois difficile de cibler ce que l'on cherche. C'est pourquoi, nous comptons sur votre participation. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, de vos conseils afin d'améliorer ce bel outil de communication et de le rendre le plus fonctionnel possible.

En ligne depuis fin décembre, nous espérons que ce « relooking » correspondra à vos attentes et qu'il vous permettra de vous y retrouver au mieux dans vos démarches administratives, culturelles et sociales.

Pour les personnes qui n'ont pas encore eu l'occasion de y jeter un coup d'œil, nous les invitons vivement à surfer sur www.faimes.be

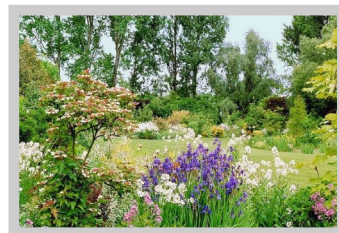
N'hésitez pas à visiter le site www.communesplone.be pour tout renseignement complémentaire.

Pour toute question relative au site www.faimes.be, merci de prendre contact avec Madame Nancy Bure au [019/33.97.77](tel:019339777) ou par mail nancy.bure@publilink.be.

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Vous êtes **particulier** et vous avez besoin d'aide pour vos petits travaux de:

- ☞ Jardinage
- ☞ Bricolage
- ☞ Garde d'enfants
- ☞ Aide administrative



Vous êtes **demandeur d'emploi** indemnisé depuis 2 ans ou 6 mois (pour les plus de 45 ans) et vous avez envie de **rendre service** à la population locale par ce type de travaux de proximité et bénéficier d'une **rentree financière supplémentaire...**

Vous recherchez de l'emploi.

Vous ne savez pas par où commencer.

Vous avez **besoin d'aide** dans votre recherche (CV, lettre de motivation, recherche des employeurs à contacter)...



Alors un seul numéro ... 019/33.98.58.

13, rue A. Braas à 4317 Faimes

Mercredi de 14h00 à 16h00 / Vendredi de 9h00 à 12h00

NOUVEAU : AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE EN HESBAYE (AIS'BAYE)

L'Agence Immobilière Sociale en Hesbaye est un service d'aide au logement.

Pour qui ?

- Vous êtes propriétaire-bailleur d'un bien en bon état. Vous aimeriez être déchargé de la gestion : état des lieux, remise en état du bien après la location, choix du locataire..... ou simplement faire un geste solidaire. Dans tous les cas vous désirez être assuré de percevoir votre loyer et de récupérer votre bien en bon état.

- Vous êtes locataire à la recherche d'un logement, vos revenus sont modestes et vous souhaitez un petit coup de pouce.

L'AIS'baye est peut être pour vous.

Pour quoi ?

De plus en plus de locataires et de propriétaires ont fait des expériences malheureuses.

- Locations d'habitations en mauvais état à des propriétaires peu respectueux des règles de salubrité et de sécurité.
- Locataires mauvais payeurs ou ayant peu de notion quant à l'entretien de leur logement.

OBJECTIF DE L'AIS

Concilier propriétaires et locataires, être l'intermédiaire entre les partenaires d'un même logement.

Comment ?

Via un mandat de gestion signé avec les propriétaires, l'AIS permet aux locataires en difficultés d'accéder à un logement décent pour un loyer modéré tout en garantissant aux propriétaires le paiement des loyers et la remise en état des logements.

Pour plus de renseignements :



Annik Collet, Médiatrice sociale, Tél. : 019/ 51 93 73, aisb.collea@gmail.com

ADL (AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL)

Agrément de l'Agence de Développement Local

Dans le cadre de l'introduction du dossier de renouvellement de son agrément, l'Agence de Développement Local vient de réaliser un diagnostic du territoire des 4 communes associées. Profitons-en pour en apprendre un peu plus sur notre territoire:

Population : situation au 1^{er} janvier 2010, les communes de Berloz, Donceel, Faimés, Geer abritent une population totale de 12.628 personnes. La densité de population est de 138,9 habitants au km². La tranche d'âge la plus représentée est celle des 40-44 ans. Les plus jeunes de 30 à 34 ans connaît le plus de départs. Parmi les plus de 60 ans qui avaient tendance à quitter le milieu rural pour les petits centres urbains, nous constatons une hausse importante des personnes de 60-64 ans et encore plus impressionnante des 85-89 ans. Même si les seniors continuent à quitter le milieu rural pour s'installer dans des centres de services tels que Waremme et Hannut dans notre région, de plus en plus d'entre eux restent dans les villages, avec des liens de solidarité et des services qui se mettent en place pour subvenir à leurs besoins (mobilité, aide à domicile...)

Economie : En septembre 2010, le taux d'emploi des 4 communes est de 67,07% contre 56,28% au niveau wallon. Le taux de « chômage » sur les 4 communes est faible : 9,26% face à un taux de demande d'emploi pour l'arrondissement de Waremme de 11,72% et de la Région wallonne de 17,17%.

Logement : L'habitat pavillonnaire se développe, participant ainsi à l'affermissement de la fonction résidentielle des communes. L'apparition, bien que marginale, d'immeubles à appartements, concourt aussi à cette tendance résidentielle, voire de périurbanisation des communes. La vie économique est toujours présente (entreprise de service, construction...) mais moins visible.

Projet touristique

L'originalité du tourisme des villages de Hesbaye est sans doute à chercher dans la ruralité. Un tourisme diffus et de qualité qui permettrait :

- ☞ de faire visiter la région au moyen d'un réseau de mobilité lente,
- ☞ aux producteurs locaux de créer une image de la région et de vendre leurs produits,
- ☞ aux gens des villes de comprendre et mieux connaître le milieu rural,
- ☞ aux nouveaux arrivants de mieux appréhender le milieu dans lequel ils viennent résider.

C'est sans doute dans ce créneau du tourisme de proximité que la région a le plus de cartes à jouer.

Ainsi, afin de promouvoir une vitrine attrayante de nos communes vers l'extérieur, tout en proposant un projet touristique cohérent, l'ADL travaille en ce moment à la reconnaissance auprès de la Région de 13 circuits à baliser sur nos 4 communes. La promenade étant une des activités les plus prisées au niveau touristique, nous devons néanmoins veiller à proposer un projet qui tienne compte, entre autres, des évolutions technologiques et du développement d'internet. Si vous êtes intéressés de prendre part à ce projet d'envergure, vous pouvez contacter l'ADL au 019/25.99.15 ou vb@berloz-donceel-faimés-geer.be.

Paniers des produits de la ferme

L'ADL a rassemblé une douzaine de producteurs locaux afin de constituer un « panier des produits de la ferme » qui sera commercialisé dans le courant de l'année 2011. L'idée de ce projet est de favoriser le circuit court, afin de consommer des produits de sa région, issus de l'agriculture raisonnée, voire bio. Nous souhaitons, à travers ce panier proposer tant des fruits et des légumes que des produits laitiers ou encore de la viande, directement fournis par les producteurs de la région. Si vous êtes intéressés par ce projet, n'hésitez pas à contacter Benoît Degrange à l'ADL au 019/25.99.13 ou bd@berloz-donceel-faimés-geer.be.

Soutien aux starters et aux entreprises

L'Agence de Développement Local offre également un encadrement et un soutien aux starters des 4 communes. En deux ans, l'ADL a informé, soutenu et aidé 41 starters des quatre communes.

Si vous souhaitez créer votre propre activité, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe de l'ADL qui vous accompagnera au cours de toutes vos démarches en vue de vous installer comme indépendant. L'équipe se fera un plaisir de répondre à vos questions afin d'envisager sereinement la concrétisation de tous vos projets.

Si vous vous posez des questions sur le développement d'une éventuelle activité indépendante, l'équipe de l'ADL est donc à votre disposition pour vous apporter des réponses concrètes à vos questions. Profitez-en, nos services sont gratuits !

L'ADL organise également des séances d'information au profit des entreprises. Depuis 2 ans, l'ADL a proposé une dizaine de thématiques qui ont rassemblé une centaine de participants (win win, e-commerce, chèque formation, aides à l'exportation...). Si vous souhaitez nous faire part de thématiques qui vous intéressent l'ADL reste à votre disposition afin de répondre à vos attentes et besoins.

N'hésitez pas à contacter l'ADL pour de plus amples informations :

Benoît Degrange et Vincent Boulanger

Rue Richard Orban, 1 – 4257 Berloz

Tél. : 019/25.99.13—Fax:019/25.99.14

Email : bd@berloz-donceel-faimes-geer.be — Web : www.berloz-donceel-faimes-geer.be



PERMANENCES à la commune de Faimes:

Le 2ème mardi de chaque mois

De 8h30 à 12h à partir du 08/02/2011

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL : ENQUÊTE SUR L'ÉNERGIE



Comment réduire mes factures d'énergie ?

Quels installateurs choisir ?

Ai-je droit aux primes ?

Panneaux solaires, chaudière à bois, isolation, par quoi commencer ?

Vous vous posez ce genre de questions et vous habitez Berloz, Donceel, Faimes ou Geer

Alors ceci est pour vous !



Berloz, Donceel, Faimes et Geer unissent leurs efforts pour relever le grand défi de l'énergie.

La réflexion porte sur l'organisation d'un **groupement d'achats** qui participe à l'Utilisation Rationnelle de l'Energie (URE). Un groupement d'achats est composé de personnes qui se réunissent sur base volontaire pour passer commande. Intégrer un groupement d'achats, c'est bénéficier de conditions plus avantageuses pour investir grâce à un pouvoir de négociation décuplé (difficile à obtenir individuellement).

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) qui met en œuvre l'opération de développement rural de Berloz et l'Agence de Développement Local (ADL) transcommunale (sur les 4 communes) sont les coordinateurs de cette opération.

Afin de répondre à une réelle demande, nous souhaitons récolter votre avis sur 2 points :

- ☞ La pertinence d'un groupement d'achats et votre adhésion potentielle à ce système ;
- ☞ La base du groupement d'achats : procédés d'isolation ou recours à une énergie renouvelable.

Pourriez-vous donc renvoyer le questionnaire suivant **avant le 20 février 2011** ? À :

ADL Berloz-Donceel-Faimes-Geer

1 rue Richard Orban à 4257 Berloz

Fax : 019 25 99 14 — Email : bd@berloz-donceel-faimes-geer.be

Ou le déposer à l'administration communale de Faimes à l'intention de l'ADL, Rue A. Braas 13 à 4317 Faimes

QUESTIONNAIRE A RENVoyer

Vos coordonnées:

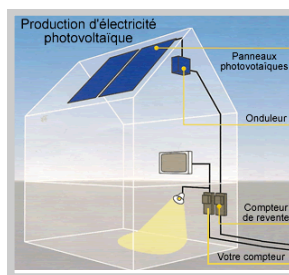
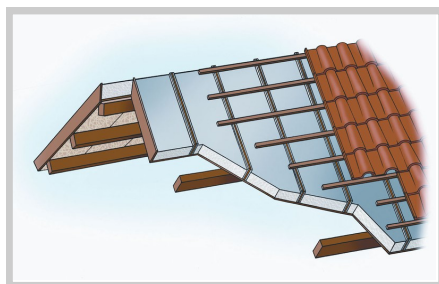
Nom: Prénom:

Adresse:

Téléphone ou GSM: Adresse e-mail:

○ Oui, je suis intéressé(e) par l'adhésion à un groupement d'achats

Si oui, veuillez cocher ce qui vous intéresserait et précisez-en la priorité

☐ Court terme (CT : dans moins de deux ans)☐ Moyen terme (MT : d'ici 2 à 5 ans)☐ Long terme (LT dans plus de 5 ans)☐ Isolation extérieure et en toiture (CT – MT – LT)☐ Panneaux solaires thermiques (CT – MT – LT)☐ Panneaux solaires photovoltaïques (CT – MT – LT)☐ Chaudière à bois (CT – MT – LT)☐ Autres (CT – MT – LT)**○ Non, je ne suis pas intéressé(e) par l'adhésion à un groupement d'achat**

Merci d'avance pour votre participation !

Quelques idées pour poser des écogestes ... sans dépenser un seul euro !

- Maintenez une température maximale de 19 à 20° le jour ;
- Fermez les rideaux, stores pendant la nuit ;
- Dépoussiérez les corps de chauffe ;
- Utilisez des casseroles bien dimensionnées ;
- Profitez de l'inertie thermique lors de l'utilisation de votre cuisinière électrique ;
- Limitez la température de votre chauffe-eau à 50° ;
- Conduisez de manière souple et sans climatisation.

NOUVEAU SERVICE : CONSEILS EN ÉNERGIE

Pour économiser de l'énergie, on se dit qu'il faut changer la chaudière, qu'il faut passer aux énergies renouvelables. Mais à quoi bon si au quotidien, on consomme n'importe comment!

Pour aider les Faimois à mieux gérer leur énergie et éviter le gaspillage, le CPAS s'est associé avec l'administration communale pour créer un nouveau service intitulé "*Conseils en énergie*" grâce aux subsides accordés par la Région Wallonne dans le cadre d'un plan d'action préventive en matière d'énergie.

Depuis le 11 janvier 2011, un conseiller en efficacité énergétique est au service de la population *chaque mardi de 10 à 12 heures*. En plus de répondre aux différentes questions, le spécialiste sera également présent pour faire comprendre les différentes factures et conseiller sur les fournisseurs d'énergie.

Où? *dans l'ancien bureau de M. Derenne à gauche du bureau de police.*

Personnes de contact : *M. Courbois au 0497/630.457 ou M. Hubin au 019/33.98.56.*

UN MARIAGE, UNE RÉCEPTION

Vous avez décidé de passer la bague au doigt de l'élu(e) de votre cœur? Félicitations! Que vous soyez catholique, protestant, musulman ou même laïque, la préparation du jour le plus magique de votre existence est propice à la réflexion et au rappel des valeurs fondamentales qui vous tiennent, elles aussi, particulièrement à cœur.

Pour vous aider dans vos démarches, vous découvrirez sur le site www.ceremonyguide.com, les informations habituelles sur la bonne organisation d'un mariage ou d'une réception, ainsi que toutes les formalités communales et notariales. Un guide de conseils pour l'organisation d'un mariage ou d'une réception privée est également à votre disposition auprès du service population.

UNE JOURNÉE A BAMBOIS LE 25 AOUT 2011

Dans le cadre des vacances et aussi de l'apprentissage à la Citoyenneté, nous proposons depuis plusieurs années à une vingtaine de jeunes Faimois de 10 à 14 ans, une journée gratuite à Bambois (hormis le pique-nique à emporter).

La matinée sera consacrée à l'apprentissage du fonctionnement d'une commune par le jeu « Je connais ma commune » et l'après-midi vous invitera à la découverte nature autour du lac et des jardins.

Nous nous y rendrons en car, et des parents peuvent participer à la journée s'ils le désirent car les jardins sont magnifiques. Il est possible en fonction du temps que les enfants puissent se baigner dans le lac de Bambois avant de reprendre la route.



Attention le nombre d'enfants est limité à +/- 20 enfants. C'est pourquoi il vaut mieux réserver sans attendre auprès de Frédéric Delnatte au 0493/ 199 599 ou par mail à l'adresse fredericdelnatte@gmail.com

Infos pratiques : départ avec le car de la Commune à 8h00 du parking au Cortil Jonet à Borlez (face aux terrains de tennis) et retour vers 18h00 au même endroit. Les enfants seront encadrés par Frédéric Delnatte et une équipe d'accompagnateurs.

7ÈME RALLYE GASTRONOMIQUE ET CULTUREL

Comme à l'accoutumé, ce 7ème rallye gastronomique et culturel organisé par le comité de parents des écoles communales de Faimes a rencontré un réel succès.

A vélo, à cheval ou en voiture, plus de 500 personnes étaient présentes pour parcourir notre belle région et visiter notre patrimoine tout en faisant plus amples connaissances avec ses voisins.

Comme à son habitude, Etienne Cartuyvels, a enfilé la toque de cuisinier. Les 50 bénévoles parmi lesquels les scouts de Faimes, se sont affairés pour que tout soit prêt à l'arrivée des convives. Au menu: gambas à la panache et paëlla, pour répondre au thème espagnol choisi pour cette année.



JUNIOR PARTY

Durant l'année scolaire, différentes activités encadrées par Monsieur et/ou Madame FONTANA sont proposées aux jeunes faimois âgés de 10 à 13 ans : bowling, cinéma, piscine, jeux de société, peinture, parc d'attractions ... selon les goûts et les envies de chacun.



Les enfants peuvent participer en février via l'école ou peuvent consulter la rubrique « Loisirs » du site Internet de la commune. Si vous êtes intéressé(e) par ces activités, contactez-nous par téléphone au 02 56 68 08 99. Pour plus d'informations, consultez le site Internet de la commune. Nous vous remercions de votre intérêt et vous souhaitons une bonne nuit.

Activité prévue le 11 février : Piscine de Saint-Trond

Les enfants peuvent participer en février via l'école ou peuvent consulter la rubrique « Loisirs » du site Internet de la commune. Si vous êtes intéressé(e) par ces activités, contactez-nous par téléphone au 02 56 68 08 99. Pour plus d'informations, consultez le site Internet de la commune. Nous vous remercions de votre intérêt et vous souhaitons une bonne nuit.



Personnes de contact:

ÉTÉ SOLIDAIRE

L'objectif « Eté solidaire » est de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté chez les jeunes et de rapprocher les générations, tout en procurant une première expérience de travail.

C'est dans ce cadre que onze jeunes faimois âgés de 15 à 21 ans ont ouvert leur cœur aux personnes âgées, en poussant la chansonnette à la maison de repos des Blés d'Or.

Ils ont également embelli notre commune grâce à différents travaux de jardinage ainsi que des petits bricolages (peinture, ...) sous la surveillance de nos échevins, Jean-Marc Delchambre, Echevin des travaux et Etienne Cartuyvels, Président du CPAS.

Cette belle expérience est renouvelée chaque année en été durant 15 jours.



LES FÊTES SCOLAIRES

La fête d'Halloween à la salle La Forge, cortège costumé, spectacle de magie



Souper Beaujolais-raclette pour la 7ème année consécutive



Noël à l'école : bûche et tasse de café agrémentés d'un superbe récital de chansons interprétées par la chorale de l'école



LE SPORT A L'ÉCOLE

La pratique du sport est loin d'être oubliée dans les écoles, jugez plutôt:

- ☞ Participation au cross interscolaire à Waremmes pour les enfants de 3ème, 4ème, 5ème et 6ème classes primaires en obtenant de très bons scores et de ce fait occupant ainsi une bonne place parmi tous les participants.
- ☞ Sensibilisation au mini-tennis dans la nouvelle salle de gymnastique pour les enfants de 1ère et 2ème classes primaires.
- ☞ Animation TAIBO (danse et self-défense passive) pour les élèves de 5ème et 6ème années.
- ☞ Jeux aquatiques à la piscine de Waremmes pour les élèves de 1ère et 2ème années.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier pour leur générosité:

- ✓ Le Comité de Saint Nicolas pour leur don de 4.000 euros destinés à tous les enfants (bonbons, cadeaux, paiement d'un spectacle de clown fin décembre).
- ✓ Le Comité de la Fête de Celles et le Comité de parents qui ont offert chacun un chèque de 1.000 euros pour les enfants qui partiront en classes de neige à Caspoggio du 15 au 24 février 2011.

PLAINE DE JEUX DE BORLEZ

Du 5 juillet au 20 août a eu lieu la traditionnelle plaine de jeux de Borlez. Cette plaine qui accueille les enfants de 2,5 à 12 ans connaît toujours un grand succès. Les animations variées ont attiré, chaque semaine, pas loin de 60 enfants! Les thèmes abordés portaient, entre autres sur : la nature, la Coupe du Monde de football, la peinture, les jeux olympiques, le handball et la danse.

Pour clôturer le mois de juillet, les enfants ont présenté fièrement un spectacle de danse devant leurs parents au rythme des chansons à succès. N'oublions pas notre invité de marque, Monsieur Gustave Marcel, clown de rue qui a divertie toute l'assemblée et que nous remercions vivement.

A l'année prochaine pour d'autres délires!



BOURSE AUX JOUETS ET AUX VÊTEMENTS

Peu avant le passage de Saint-Nicolas, le CPAS a organisé la 3ème bourse aux jouets à la salle La Forge. L'espace de la nouvelle salle a permis d'accueillir plus de 60 exposants de jouets et, pour la première fois, de vêtements. Tout comme les organisations précédentes, la bourse a connu un véritable succès, preuve que ce genre d'organisation répond à une demande et à un besoin.

Encore un grand merci à toutes les personnes qui ont prêté main forte afin que cette activité soit une réelle réussite!

La prochaine bourse est prévue le **20 mars de 14 à 17 heures**.



STAGE DE TOUSSAINT



Le stage de la Toussaint a réuni une trentaine d'enfants encadrés par le JUDO CLUB de Borlez pour une initiation au judo.

Organisées à la salle La Forge, les activités extrascolaires attirent de plus en plus d'enfants dont les parents travaillent. Ainsi les 30 enfants ont pu découvrir ou se perfectionner en participant à cette activité tout en faisant connaissance avec de nouveaux compagnons de jeux.



STAGE DE NOËL

Pendant les vacances de Noël, la commune organise des stages. Une cinquantaine d'enfants âgés de 2,5 à 12 ans se sont ainsi retrouvés à la salle La Forge.

La première semaine, le restaurant a ouvert ses portes. Chaque jour, les enfants ont préparé un menu complet sur différents thèmes culinaires. De la haute gastronomie à la restauration rapide, tous les concepts se sont succédés pour le bonheur des papilles gustatives des petits et des grands. Le 24 décembre, les parents ont été invités au cocktail entièrement préparé par les enfants. Afin de récompenser l'excellent travail des apprentis cuistots, un diplôme a été remis à chaque participant.

La deuxième semaine avait pour thème le « scrapbooking ». Appelé également « collimage » ou « créacollage », le scrapbooking est une forme de loisir créatif consistant à introduire des photographies dans un décor en rapport avec le thème abordé, dans le but de les mettre en valeur par une présentation plus originale qu'un simple album photo. C'est une façon comme une autre de pratiquer le bricolage de manière joviale et épanouissante pour les enfants.

Grâce à cette technique, les enfants sont repartis avec un album souvenir contenant leurs propres photos développées et réalisées par leur soin. L'esprit créatif était donc au rendez-vous tout au long de cette semaine!





D'autres photos sont visibles sur www.faim.es.be

STAGE DE CARNAVAL

Le stage de Carnaval aura lieu du lundi 7 au vendredi 11 mars à la salle la Forge sur le thème « 20.000 lieux sous les mers » avec une visite de l'aquarium de Liège.

Coût fixé à 25 € pour les enfants âgés de 2,5 à 6 ans et 35 € pour les enfants âgés 6 à 12 ans.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à consulter notre site web ou contactez Madame Angélique Seiller au 0493/199 739 et/ou Madame Marie-Alice Vandereyken au 0496/94.98.03.



L'ESPACE INFORMATIQUE « EASY-E-SPACE »

En collaboration avec l'Administration communale, le CPAS met à votre disposition un espace informatique ouvert à toute la population. Outre une initiation élémentaire à l'utilisation d'un ordinateur, ce service propose une aide dans différents domaines tels que les logiciels Office, photos, vidéo, les réseaux sociaux, les forums, le piratage, ...

Personne de contact :

Monsieur Jean-Claude Brose au 0478/11.24.42 ou 0497/62.18.66.

Horaire :

Le mercredi de 13 à 16 heures et le samedi 9 à 12 h.



SERVICE REPASSAGE : CHANGEMENT D'HORAIRE

L'horaire du service de repassage s'est élargi. Dorénavant, le service est ouvert :



- ☞ Lundi : de 7 à 12h
- ☞ Mardi : de 8 à 12h
- ☞ Mercredi : de 14 à 17 h
- ☞ Jeudi : de 8 à 17 h
- ☞ Vendredi : de 15 à 19 h



Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter « Sans un pli » au **019/58.82.99**.

THÉÂTRE À REMICOURT – RAPPEL

L'administration communale a le plaisir d'inviter les personnes âgées de 60 ans et plus aux opérettes organisées par le Centre Dramatique Dialectal de Remicourt. Le transport est assuré par le car communal.

- ✓ **ZOZEF, opérette de R. Wagner**
Le samedi 12 février 2011 à 14h30 PAF : 5 €
- ✓ **FROU-FROU, opérette de P. Depas et L. Lemaire** PAF : 5 €
Le samedi 9 avril 2011 à 14h30

Le car communal vous prendra en charge aux places publiques aux heures suivantes:

- ☞ Aineffe : 12h50
- ☞ Borlez: 13h00
- ☞ Les Waleffes : 13h10
- ☞ Celles : 13h20
- ☞ Viemme: 13h50



Votre réservation est attendue auprès de M. Etienne Cartuyvels au 0475/89.82.89 au plus tard le lundi précédant l'opérette.

CENTRE D'EXPRESSION ET DE CRÉATIVITÉ « LES CROISIERS »

Le centre d'expression et de créativité « Les Croisiers » du Service Culture de la Province de Liège relève de la compétence de M. Paul-Emile Mottard, Député provincial en charge de la Culture.

Le programme 2011 du Centre d'expression et de créativité « Les Croisiers » s'établit comme suit:

1. Formation aux techniques du dessin et du croquis (84 heures)
2. Formation au travail de la dinanderie contemporaine (70 heures)
3. Formation à la création d'un vitrail contemporain (162 heures)
4. Formation à la création d'une sculpture intégrant la céramique, la vannerie et le vitrail (112 heures)
5. Formation au travail de la terre:
 - ☞ Formation générale terre (396 heures sur 2 ans—1ère année)
 - ☞ Formation de base au travail au tour de potier (420 heures sur 2 ans—2ème année)
 - ☞ Formations complémentaires:
 1. Formation à la création d'un luminaire contemporain en porcelaine coulée sur moule (114 heures)
 2. Formation au tournage de la porcelaine, aux décors, aux engobes et aux émaux (66 heures)

Ces formations sont destinées à des participants âgés de 17 ans au moins, déjà engagés dans l'action culturelle et/ou décidés à reporter les connaissances acquises dans le domaine socioculturel et/ou professionnel. L'atelier « Les Croisiers » est situé rue des Croisiers, 15 (1er étage) à 4000 Liège. Des expositions régulières des travaux réalisés dans le cadre des formations sont présentées à la vitrine du C.E.C. « Les Croisiers », Quai Van Hoegaerden à 4000 Liège.

La brochure 2011 peut être obtenue au 04/232.86.07 ou 04/232.87.01 ou site internet :

<http://www.provincedeliege.be/culture/cec2011.pdf>

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à Monsieur Jean-Marie Moureau, animateur en chef au 04/232.86.07.

3ÈME NUIT DE L'OBSCURITÉ

La Nuit de l'Obscurité est une action symbolique qui vise à sensibiliser le grand public à la pollution lumineuse et aux gaspillages d'énergie. Elle permet également la découverte ludique de la faune et de la flore nocturnes par le biais d'activités diverses mises sur pieds par des acteurs locaux compétents et motivés.

Le 16 octobre dernier, notre commune et l'Echevinat de l'Environnement et de la Citoyenneté ont invité les citoyens à une ballade nocturne à l'écoute des oiseaux. Cette soirée a été agrémentée par un exposé de Monsieur Gee sur la vie animale dans notre région.



« ASET » (ACCUEIL-SANTÉ-ENFANTS DE TCHERNOBYL)

Depuis 1986, déclenchées par les phénomènes naturels ou la bêtise humaine de nombreuses catastrophes ont provoqué des milliers de victimes. Les états concernés, très souvent aidés par la communauté internationale, ont rassemblé leur force pour atténuer le malheur qui frappait les populations sinistrées.

En Biélorussie, le 26 avril 1986, la plus grande catastrophe nucléaire de tous les temps a propulsé des milliards de radionucléides dans l'atmosphère. Aujourd'hui, encore, les experts ne savent pas déterminer quelles en seront les conséquences exactes sur la santé des hommes. Une chose est certaine, la santé des enfants est mise en danger par cette pollution sournoise qui mine le sol des régions contaminées.

Depuis 20 années, l'association « ASET » accueille des enfants biélorusses en Belgique. Depuis plusieurs années, le taux de caesium 137 qui s'accumule dans l'organisme des enfants est contrôlé. Les résultats prouvent à suffisance que : un séjour de quatre semaines dans notre région permet à l'enfant de reconstituer son système immunitaire gravement affaibli par les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl.

Chaque maman biélorusse espère que son enfant pourra profiter de cette amélioration de son état de santé. Faites partie des familles d'accueil. Une période de quatre semaines de vie à partager demande peu d'argent. N'hésitez pas, l'association « ASET : Accueil – Santé – Enfants de Tchernobyl » est à votre disposition pour vous fournir un maximum de renseignements :

Josine Deru au 087/468993

Mireille Nahon au 04/3588441

Par e-mail : aset@skynet.be

En visitant le site Internet : <http://www.aset.be>

Ces enfants ne sont pas malades, leur système immunitaire est affaibli. Ils ont simplement besoin de nourriture riche en vitamines dans un encadrement familial. Pour communiquer avec eux, des interprètes sont mis à votre disposition 24 h sur 24. Vous recevrez un lexique très pratique qui vous permettra d'établir le premier contact avec l'enfant.

En renforçant leur système immunitaire, aidez ces enfants à les préserver du cancer qui les menace.



OPÉRATION ARC-EN-CIEL 2011

Les 19 et 20 mars prochains, l'ASBL Arc-en-Ciel, avec le soutien de 100 000 bénévoles, récoltera des vivres non périssables en Communauté française qui seront redistribués à 372 institutions accueillant des enfants en difficulté afin de limiter leurs dépenses alimentaires et d'offrir ainsi des loisirs à leurs enfants.

Qui peut encore se permettre d'aller au cinéma une fois par mois, de profiter de la patinoire les week-ends d'hiver ou de crier de plaisir sur les montagnes russes d'un parc d'attraction ?

De même, faut-il attendre les mercredis gratuits pour aller au musée dont le prix de l'entrée n'est pas toujours

démocratique ? Pourtant, nous avons tous besoin de nous amuser, de sortir, de partir à la découverte de ce qui nous entoure, bref de profiter de loisirs actifs et éducatifs. Et plus particulièrement nos enfants, les adultes de demain.

Mais quand bon nombre d'activités sont payantes, comment les familles moins favorisées pourraient-elles en profiter ? Faudrait-il se serrer la ceinture ou même s'endetter ?

Non, répond l'ASBL Arc-en-Ciel. Les loisirs sont un droit et non un luxe. **L'article 31** de la Convention Internationale des **Droits de l'Enfant** nous le rappelle.

C'est donc dans l'objectif d'aider les associations qui s'occupent de jeunes en difficulté qu'Arc-en-Ciel organise, pour la 57^{ème} fois, avec l'aide de milliers de bénévoles, une grande récolte de vivres non périssables en Communauté française. Par vivres non périssables, il faut entendre tout ce qui est boîtes de conserve (légumes, fruits, viande, poisson), sucre, café, farine, riz, pâtes, biscuits, boissons, desserts, etc. Afin que les institutions puissent jouir le plus longtemps possible des vivres, il est préférable que la date de péremption soit au moins éloignée de 6 mois au jour de la collecte.

En deux jours, des tonnes de vivres sont récoltées et redistribuées dans plus de **372 institutions de l'enfance**. Libérées des dépenses alimentaires, les institutions peuvent ainsi réinjecter l'argent des subsides pour les loisirs et les vacances de leurs enfants.

C'était l'idée d'Arc-en-Ciel à ses débuts ; cela reste plus que jamais d'actualité aujourd'hui.

L'appel est donc lancé : les **19 et 20 mars prochains**, que chacun sorte le riz, les pâtes, les biscuits, les conserves, boissons et desserts des placards ! La générosité, ça conserve !



À propos d'Arc-en-Ciel :

Fondée en 1954, l'ASBL Arc-en-Ciel est une Organisation de Jeunesse reconnue par la Communauté française. Elle a pour but de promouvoir l'aide à l'enfance en difficulté. Les valeurs de l'ASBL s'axent autour du développement de la personnalité de l'enfant en offrant la possibilité à tous d'accroître les loisirs actifs et éducatifs. Arc-en-Ciel centre ses actions sur les enfants issus de milieu populaire ou porteurs d'un handicap en organisant des actions de récoltes de vivres, des séjours, des journées dans des parcs d'attractions, des formations d'animateurs, etc.



Pour plus d'informations : www.arc-en-ciel.be

Tél. : 02 675 73 11 - Gsm : 0477 79 50 73

E-mail : operation@arc-en-ciel.be

COLLECTE DES PAPIERS/CARTONS

Pour information, les collecteurs ont reçu pour directive de ne plus collecter les papiers/cartons mis à rue dans une manne en plastique.

Cela pose des problèmes lorsqu'une manne est mal remise ou abîmée après la collecte. De plus, les chargeurs ne repèrent pas toujours les mannes et enfin, une manne remplie de papiers peut être très lourde.

Comme précisé dans le calendrier des collectes, les Papiers/Cartons doivent être mis à rue, soit dans une caisse en carton (ou sachet en papier), soit ficelés. Nous vous remercions d'en tenir compte lors des prochaines collectes.



SURPRODUCTION DES DÉCHETS ORGANIQUES

Depuis la mise en route du système de collecte via des conteneurs à puce, l'heure était venue de faire un bilan sur la production des déchets faimois. Le constat est interpellant en ce qui concerne la production des déchets organiques (conteneurs verts) puisqu'en un peu plus de 7 mois, nous dépassons de plus de 3 kg le quota prévu par Intradel. C'est assez inattendu, particulièrement dans une commune rurale comme la nôtre où un certain nombre de citoyens pratique le compostage à domicile, ou donne leurs déchets à leurs animaux de compagnie (chiens, chats, poules, cochons,...).

Il est important d'analyser les chiffres et de trouver une explication valable à cette surproduction qui touche un tiers des ménages faimois. Pour le moment, aucune répercussion n'est à prévoir sur le taux d'imposition pour 2011-2012. La redevance annuelle restera donc fixée à 80 € pour les isolés, 120 € pour les ménages de 2 personnes, 140 € pour les ménages de 3 personnes et plus et 80 € pour les secondes résidences.

TAXE FORFAITAIRE POUR LES POUBELLES A PUCE

La taxe forfaitaire pour l'année 2011 s'élève à :

- 80 € pour un isolé;
- 120 € pour un ménage de 2 personnes;
- 140 € pour un ménage de 3 personnes ou plus;
- 80 € pour un second résident.

Cette taxe forfaitaire comprend :

- la mise à disposition de deux conteneurs (1 gris et 1 vert);
- 1 ramassage par mois pour les conteneurs gris (12 ramassages/an);
- 2 ramassages par mois pour les conteneurs verts (24 ramassages/an);
- le traitement de 60 kg d'ordures ménagères (conteneur gris) **par habitant** par an;
- le traitement de 30 kg de déchets organiques (conteneur vert) **par habitant** par an.

Coût du kg supplémentaire :

- 0,07 €/kg pour les ordures ménagères (conteneur gris);
- 0,06 €/kg pour les déchets organiques (conteneur vert);
- 0,11 €/kg pour les ordures ménagères au-delà de 100 kg/an/habitant.

NB : la taxe comprend **une levée par mois** pour les **conteneurs gris** et **deux levées par mois** pour les **conteneurs verts**. La levée supplémentaire vous coûtera 0,65 €.



Nous vous conseillons donc de ne pas mettre vos conteneurs chaque lundi!

COMMENT CONTRÔLER SA PRODUCTION DE DÉCHETS

VOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS SUR INTERNET

Vous êtes passé au nouveau système de collecte en conteneurs à puce et à la collecte séparée des déchets organiques ?

Vous pouvez dès à présent accéder aux informations sur vos collectes et connaître votre production de déchets tout au long de l'année via le site internet d'Intradel ou sur simple appel téléphonique.

Depuis votre ordinateur, consultez l'état de vos levées et de vos kilos collectés. Grâce à un login et un mot de passe, qui vous sont propres et confidentiels, vous avez accès à des informations utiles relatives à votre production de déchets et à l'utilisation de vos conteneurs. Le nombre de levées ainsi que le poids de vos conteneurs sont repris pour chaque pesée. Retrouvez également un graphique prévisionnel sur base des productions précédentes. Cet outil vous permet d'estimer votre production de déchet sur l'année en se basant sur vos collectes passées et ainsi agir afin de réduire vos déchets au quotidien.

Comment faire ?



Vous ne possédez pas Internet ?

Munissez-vous de votre login et votre mot de passe et téléphonez au 04/240.74.74

Vous disposez d'Internet :

Vous vous rendez tout simplement sur le site internet d'Intradel : www.intradel.be. Une fois, sur la page d'accueil, vous trouverez un onglet au centre de la page : « Ma production de déchets en ligne ». Cliquez sur la partie « en savoir + ».

Ma production de déchets en ligne
Retrouvez les toutes les informations sur les levées, les kilos collectés, depuis votre ordinateur.

Produire moins de déchets : Comment ?
Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas. Découvrez entre autres nos trucs et astuces pour produire moins de déchets.



Une nouvelle page apparaît. Vous y entrez votre nom d'utilisateur (login) et votre mot de passe reçus par courrier. Cliquez ensuite sur le bouton « Login ». Mot de passe oublié ou perdu ? Contactez Intradel au 04/240.74.74.

Une nouvelle page s'affiche avec vos informations personnelles (nom, prénom, adresse...). Définissez votre période de collecte.

Communes : > Presse > L'intercommunale

SIMULATION DU NOMBRE DE LEVÉES / MÉNAGE ET DE KILOS / HABITANT

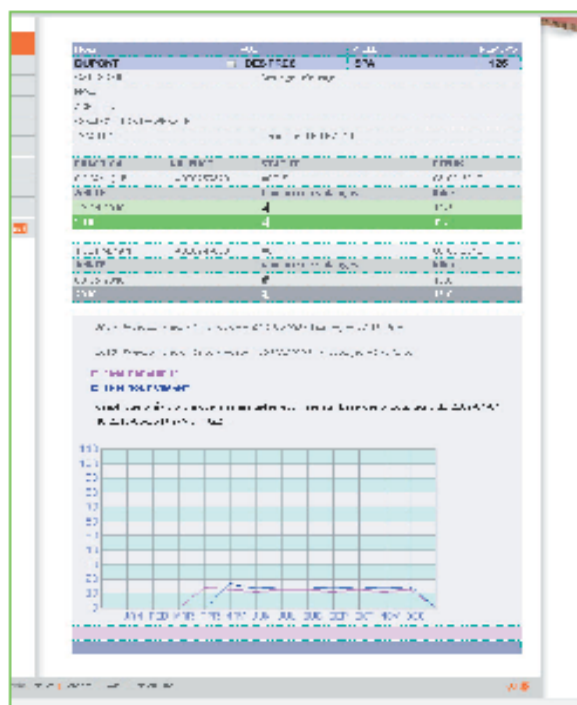
Informations sur votre utilisation de conteneurs :

Nom : J. VANIER
Mot de passe : MOT DE PASSE
Bouton : Login

Tendites pour la période du 01-01-2011 au 31-03-2011

NOM	PRÉNOM	ADRESSE	PRODUCTION
DUPONT	J.	1234	120

Afin d'accéder à vos informations sur les collectes cliquez sur l'insigne « + » qui se trouve à côté de votre nom.



CALENDRIER CULTUREL 2011

 Mois: FEVRIER 2011					
4	v	20:00	Borlez	Cortil	Cté Horticole La culture des tomates
4	v	18:30	Viemme	Salle Paroi.	Petite école de Viemme Soirée Année 1980
5	s	18:30	Celles	Forge	Scouts de Faimes Souper des Routiers de Faimes
12	s	20:00	Celles	Forge	Pionniers Blind test
19	s	18:30	Borlez	Cortil	Balladins et louvetaux Souper
20	d	12:00	Celles	Forge	Comité des parents Pasta party
26	s	18:30	Borlez	Buvette	Etoile de Faimes Souper de l'Etoile de Faimes
27	d	12:00	Celles	Forge	Faimons-Nous Diner du Faimons-Nous
27	d	14:30	Borlez	Cortil	Comité Apicole conférence + assemblée générale
 Mois: MARS 2011					
4	v	20:00	Borlez	Cortil	Cté Horticole Les serres en cultures maraichères
5	au	13	Celles	Forge	STAGE CARNAVAL
6	d	14:30	LW	Patria	Pensionnés de Faimes spectacle variétés + goûter
12	s	14:00	Borlez	Cortil	Comité Horticole départ : démonstration de tailles
19	s	17:30	LW	Patria	Comité des Fêtes de LW 4ème Balade Gourmande des Primevères
20	d	14:00	Borlez	Forge	CPAS de Faimes Bourse aux jouets jusqu'à 17:00 H
26	s	14:00	Celles	Forge	FETE D'UNITE : animations diverses et barbecue
27	d	14:00	Viemme	Sal. Paroi	Viemme et vous Bingo
31	Mc	17:30	Celles	Forge	Croix Rouge Don de Sang jusqu'à 20:00 H
 Mois: AVRIL 2011					
1	v	20:00	Borlez	Cortil	Comité Horticole Etalement des floraisons
2	s	18:30	Celles	Forge	Comité du Jumelage Potée liégeoise ou boulettes-frites
3	d	12:00	Borlez	Cortil	Comité Horticole Diner du cercle horticole
8	au	25	Borlez	Cortil	STAGE DE PAQUES
9	et	10	Saives	Chapelle	PAC Exposition et concert
17	d	12:00	Viemme	Salle Paroi.	Cté TTC La Renaissance Diner du club
25	l	11:00	Borlez	Ferme de Marneffe	Comité de l'Œuf Chasse aux Œufs

📅 Mois: MAI 2011						
1	d	09:00	Borlez	Cortil	Comité Horticole	Foire aux plantes
6	v	20:00	Borlez	Cortil	Comité Horticole	Culture intégrée
7	s	19:00	Celles	Forge	SOUPER & BAL DE LA BOURGMESTRE	
8	s	07:30	LW	Patria	Comité paroissial LW	marche ADEPS
13	et	14	LW	Patria	Coup de Théâtre	Pièce : 'Maman y a papa qui bouge encore'
21	s		Celles	Forge	FETES DES ECOLES COMMUNALES	
22	d		Viemme	rue Mignolet	Pensionnés de Viemme	Marché aux fleurs
27						Blind test
28			Borlez : ferme de Marneffe		FIESTA DU VIN	La bande à Lolo
29						Jeux intervillages et animations enfants
27	au	29	Borlez	Foot	Etoile de Faimés	Tournoi de l'Etoile de Faimés
28	s	18:30	Celles	Forge	Judo Club Faimés	Souper du Judo
📅 Mois: JUIN 2011						
2	j	17:00				Accueil de nos amis français
3	v					Excursion
4	s	18:00		Celles : La Forge	Jumelage Faimés-Ambierle	Souper festif
5	d	12:00				Buffet campagnard de l'Au-revoir
3	v	20:00	Borlez	Cortil	Comité Horticole	Trucs et astuces
5	d	14:30	Borlez	Cortil	Comité Apicole	Conférence
18	s	18:30	Viemme	Salle paroissiale	Comité paroissial Viemme	Souper paroissial
18	et	19	Saives	Chapelle	PAC	Concert
26	d	14:00	Viemme	Petite école	Petite école de Viemme	Fancy Fair de la petite école
26	d	12:00	Celles	3 Cloches	Comité paroissial Celles	Diner paroissial
26	d		Aineffe		Aineffe en fête	Barbecue et activités villageoises
29	Mc	17:30	Celles	Forge	Croix Rouge	Don de Sang jusqu'à 20:00 H

Le calendrier est disponible dans son intégralité sur www.faimés.be

UNE RUE, UNE HISTOIRE ...

RUE DU BON DIEU D'ANS

Cette rue est un trait d'union entre les communes de Celles et de Borlez. Sur son tracé, est classé en raison de sa valeur esthétique, l'ensemble formé par la chapelle Notre-Dame de Miséricorde et les deux tilleuls sis à l'angle de la route de Celles à Borlez et du chemin du pré Hellin. Antérieurement, les grandes prairies de la Ferme Froidcoeur située au centre de Celles, aboutissaient « à pré hêlégne » et même au-delà jusqu'au « fond s'Sint Pire » (Fond de Saint-Pierre—Les Waleffes). Le chemin du pré Hellin, porté à largeur et amélioré par les services du remembrement se contorsionne entre le carrefour de la Station et la Chapelle offrant dans ses méandres une belle image du vallon.

RUE HUBERT KRAINS

Evoquer Hubert Krains, c'est exprimer notre gratitude à l'égard d'une grande figure hesbignonne. Hubert Krains, Directeur Général des Postes, Ecrivain, Président de l'Association des Ecrivains belges de langue française, est né à Les Waleffes, le 30 novembre 1862, dans une humble maison d'ouvrier agricole (actuellement rue du Bec n° 3)

PLACE DES COMBATTANTS

La commune de Viemme a manifesté un esprit patriotique, portant à l'honneur du nom de plusieurs rues, le nom d'anciens combattants. C'est ainsi que voulant se souvenir de tous ceux qui ont combattu pour notre liberté, ils ont donné à la place de la Croix le nom de place des Combattants, à l'occasion du 30ème anniversaire de la libération (voté par le Conseil communal le 24 avril 1975).

RUE DE LES WALEFFES

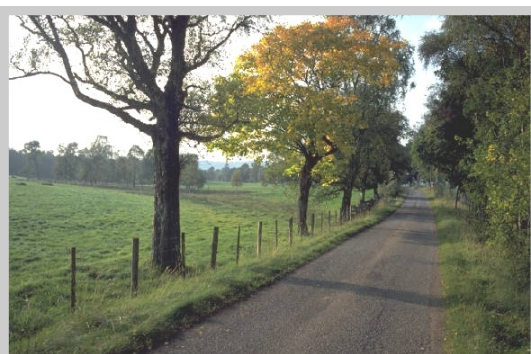
L'i raūwale dè curé (la reulle du curé) version wallonne des habitants de Celles, le presbytère est en effet construit à l'angle de cette rue et en retrait de la rue de l'Eglise.

De l'église, vers Les Waleffes par « l'i vôte dî d'zeûr » la voie du dessus. Dans la même direction, mais partant du point bas près de la maison Masy (n° 23) existe « l'i vôte dî d'zo » la voie d'en dessous.

RUE DU FAYS

Fays vient de « Fagus » ou en wallon « fâw » (en français : hêtre). En se référant au dictionnaire d'histoire et de géographie des communes de Belgique, la bibliographie de Fays-les-Veneurs (Province du Luxembourg) stipule que « si la forêt a aujourd'hui reculé autour du Fays, l'histoire de la communauté villageoise est tributaire de celle de cet écrin de verdure ».

Par conséquent, notre Fays aurait été une forêt de hêtres aujourd'hui défrichée et rendue à l'habitat et à la culture.



LE WALLON QUAND TU NOUS TIENS...

Lî sincî èt sès èfants

Ovrez, prindez dèl ponne
C'est li fonds
Qui mårke li mons

On ritche sinçi, sintant li mwèrt à s'pwète
Fît houkî sès èfants; elzî djåsa sins tèmons:

Wårdez, li dèrît sti, dè vinde l'éritèdje
Qui nos pårints, nos-ont lèyî
On trézôr, èst catchî divin
Djî n'sé nin wice, mins avou on pô di corèdje
Vos l'trouv'rez et vos i vinrez à bout
Travâyî vos téres qwant vos-årez fêt l'aoûst
Foyî, rimouyî, qwèri, ni lèyî nol plèce
Wice qui vosse min, ni åye passé èt rèpassé.

Li père mwèrt, lès fîs ritourne li tchamp
Di-d'-chal, di-d'la, tot-avâ
Si bin, à corant di l'annèye
Li tchamp rapwèrta d'aventèdje

Dès censes, nin catchî mins li père forît bin sûti
Di leû mostrer, divant dè morî

« Qui l'ovrèdjeest-on trézôr »

Joseph delchambre
So eûn' fåve da Jean de la Fontaine

Le laboureur et ses enfants

Travaillez, prenez de la peine
C'est le fonds
Qui manque le moins

Un riche laboureur, sentant sa mort prochaine
Fit venir ses enfants, leur parla sans témoins

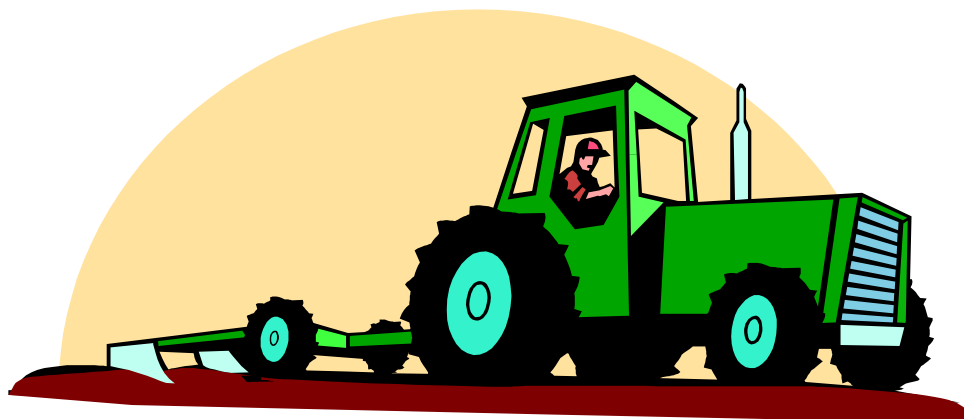
Gardez-vous leur dit-il, de vendre l'héritage
Que nous ont laissé nos parents
Un trésor est caché dedans
Je ne sais pas l'endroit; mais un peu de courage
Vous le fera trouver; vous en viendrez à bout
Remuez votre champ dès qu'on aura fait l'oût
Creusez, fouillez, bêchez, ne laissez nulle place
Où la main ne passe et repasse

Le père mort, les fils vous retournent le champ
Deçà, delà, partout;
Si bien qu'au bout de l'an
Il en rapporta davantage

D'argent, point de caché. Mais le père fut sage
De leur montrer, avant sa mort

« Que le travail est un trésor »

Joseph Delchambre
Une fable de Jean de la Fontaine



COMMUNE DE FAIMES

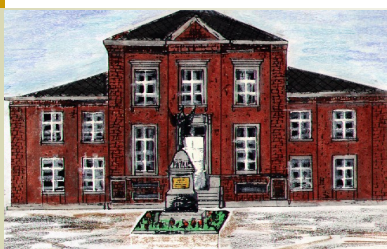
Rue A. Braas 13—4317 Faimes

Tél.: 019/33.98.50

Fax : 019/33.98.64

E-mail : commune@faimes.be

Site internet : www.faimes.be



**Nos bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi de 9 à 12 heures.**

Permanences :
les mercredis de 14 à 16 heures et
les samedis de 10 à 12 heures à l'exception
des mois de juillet/août et des jours fériés.

CONTACT TÉLÉPHONIQUE DES SERVICES COMMUNAUX

BOURGMESTRE :	Mme Marie-Alice VANDEREYKEN	Tél. : 019/33.98.61
SECRETAIRE COMMUNALE :	Mme Véronique JACQUES	Tél. : 019/33.98.52
COMPTABILITE :	Mme Martine LOOMANS	Tél. : 019/33.98.53
POPULATION :	Mme Maggy KEYEN	Tél. : 019/33.98.54
ETAT CIVIL :	Mme Monique TIHON-MARCHOUL	Tél. : 019/33.98.55
URBANISME—TRAVAUX :	M. Jean-Paul DECORTY	Tél. : 019/33.98.69
	M. Nicolas HUBIN (urbanisme)	Tél. : 019/33.98.56
	M. Ludovic RASE (travaux)	Tél.: 019/33.98.56
RECEVEUR REGIONAL :	M. Pierre-Jean LEBLANC	Tél. : 019/33.98.57
Concessions et cimetières :	M. Alexandre MELIN	Tél. : 019/33.98.63
Passeports, permis de conduire, extrait casier, location salles, plans d'urgence	M. Alain HEER	Tél. : 019/33.98.68
Carte d'identité électronique, site Internet, bulletin communal :	Mme Nancy BURE	Tél. : 019/33.97.77
VOIRIE :	Tél. : 019/33.98.62	POLICE : Tél. : 019/33.98.51
CPAS :	Tél. : 019/33.97.70	MEDIATION DE DETTES : Tél. : 019/58.85.63
TITRES-SERVICES	Tél. : 019/33.97.78	AGENCE LOCALE POUR EMPLOI Tél. : 019/33.98.58
MOBI SERVICE	Tél. : 0496/855.010	SANS UN PLI Tél. : 019/58.82.99
ECOLE DE CELLES :	Tél. : 019/32.54.45	ECOLE DE LES WALEFFES : Tél. : 019/56.73.72
Garderie :	Tél. : 019/33.98.60	Garderie : Tél.: 0479/234.799

PERMANENCES DE LA BOURGMESTRE

La Bourgmestre Marie-Alice Vandereyken, reste toujours à votre disposition
et fera le maximum pour répondre à vos attentes.

